



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ (1er novembre 2015 au 31 octobre 2016)

Fournisseurs	Objet	Montant
Cie 9088-9569 Québec inc.	Travaux rue du Collège Dossier # HYG-201504-10	27 632.32 \$
Cie 9129-6558 Québec inc.	Travaux ponceaux de traverse Domaine-Ouimet et des Mélèzes Dossier # TP-201507-20	46 890.83 \$
Cie 9264-2867 Québec Inc	Loyers hôtel de ville	290 570.61 \$
BMR Eugène Monette Inc.	Fournitures diverses	28 063.65 \$
Compo-recycle	Service de collecte, transports de déchets et recyclage	428 512.50 \$
Distribution & Services RG Enr.	Pièces et services équipements municipaux	45 607.30 \$
Gauvin Équipement	Achat d'un chargeur sur roues Doosan	250 773.46 \$
Globocam Montréal Inc	Achat camion 6 roues et équipements à neige Freightliner M2-106	268 718.14 \$
Grand'Maison	Fourniture carburants essence et Diesel	101 319.80 \$
Groupe Ultima inc.	Assurances générales	80 342.00 \$
Hydro-Québec	Fourniture d'électricité, lumières de rues, chauffage et autres	171 572.94 \$
Lafarge Canada inc.	Fourniture et livraison de pierres et pierre concassée AB-10 TP-201607-21	210 964.13 \$
Lalonde Geraghty Riendeau, avocats	Règlement d'une jugement	25 633.93 \$
Ministre des Finances	Cotisation Sûreté du Québec, formations	436 563.73 \$
M. R. C. des Pays-d'en-Haut	Cotisations, quotes-parts et autres	575 653.68 \$
Multi-recyclage S. D. inc.	Location de conteneurs et services de disposition de matières résiduelles en vrac TP-2014	73 502.58 \$
PG Solutions inc	Licences informatiques parc et services formation	39 137.82 \$
Régime de retraite des élus	Cotisations	28 181.05 \$



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Régime de retraite employés municipaux du Québec	Cotisations	209 733.34 \$
Compass Minerals (Sifto Canada Corp - Québec)	Fourniture et livraison chlorure de sodium (sel déglçage) TP-201507-21	59 711.72 \$
SSQ - Société d'assurance-vie inc.	Assurance collective	164 427.88 \$
Supérieur Propane Inc.	Chaffage caserne et garages	26216.5

Total = 3 589 729.91 \$

474.1. Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité, au cours d'une séance du conseil.

Le maire traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe, du dernier rapport du vérificateur général, le cas échéant, et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait, et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

Il doit également déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité conformément au premier alinéa.

Il doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

Le texte du rapport du maire est distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité. En plus ou au lieu de cette distribution, le conseil peut décréter que le texte est publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

1980, c. 16, a. 81; 1996, c. 2, a. 210; 1997, c. 93, a. 60; 1998, c. 31, a. 23; 2001, c. 25, a. 31.